



COMMUNIQUE DE PRESSE

Date 4 août 2026

Val de Bagnes : restrictions demandées de l'usage de l'eau

Face à la sécheresse persistante, les réserves d'eau du territoire communal de Val de Bagnes diminuent rapidement. Afin de préserver durablement cette ressource essentielle, la Commune et son gestionnaire de réseaux d'eau ALTIS appellent la population, les exploitant-e-s agricoles et l'ensemble des utilisateurs à limiter immédiatement leur consommation d'eau potable et d'eau d'irrigation.

Selon Alexandre Gillioz, responsable réseaux eau-énergie au sein d'ALTIS : « Les fortes chaleurs et l'absence prolongée de précipitations exercent une pression importante sur les réseaux d'eau de Val de Bagnes ». Dans ce contexte, il est urgent de mettre en œuvre des mesures destinées à préserver les réserves disponibles et garantir, autant que possible, l'approvisionnement des différents usagers.

Limiter l'usage de l'eau potable aux besoins essentiels

Il est ainsi demandé à la population de :

- fermer l'alimentation des fontaines privées ;
- ne plus remplir les piscines ;
- limiter l'arrosage des pelouses et des espaces verts ;
- suspendre le nettoyage des façades, des véhicules et des places.

Certaines fontaines publiques seront également mises temporairement hors service.

Une situation délicate pour l'irrigation

Depuis le mois de juin, des tournus d'irrigation sont appliqués dans plusieurs secteurs agricoles. Les informations actualisées sont disponibles sur la page « [Irrigation](#) » du site internet d'ALTIS ainsi que sur les panneaux d'affichage publics. La baisse généralisée des débits ne permet aujourd'hui plus de garantir l'approvisionnement en eau d'irrigation dans les différents secteurs de la commune. Des pénuries locales peuvent survenir à tout moment. Pour préserver les ressources restantes, ALTIS demande notamment :

- d'utiliser exclusivement des buses d'un diamètre maximal de 12 mm ;
- d'éviter tout arrosage des routes et surfaces imperméables ;
- de limiter la durée d'arrosage au strict nécessaire.

Mobilisation collective

Ces mesures restent en vigueur jusqu'à nouvel avis. Alexandre Gillioz ajoute : « Notre priorité absolue est de garantir l'alimentation en eau potable, tout en répondant de manière aussi équilibrée que possible aux besoins des autres usagers ».

La commune de Val de Bagnes et ALTIS remercient la population, les agricultrices et agriculteurs ainsi que l'ensemble des utilisateurs pour leur compréhension et leur engagement en faveur d'une gestion responsable de l'eau.

Commune de Val de Bagnes

Stève Léger
Chef de projet en communication
079 260 63 00

ALTIS Groupe SA

Alexandre Gillioz
Responsable département Eaux-Energie
076 400 59 32